

## PROJET EUROPÉEN D'APPUI AU SECTEUR DE LA CULTURE AU BURUNDI

### APPEL A PROJETS: AKARANG'ART

Voir [https://www.britishcouncil.org/sites/default/files/acp-eu-defintions\\_of\\_application\\_terms-french.pdf](https://www.britishcouncil.org/sites/default/files/acp-eu-defintions_of_application_terms-french.pdf)

<b>Lignes directrices</b>	
<b>Formulaire</b>	
<b>Agrément</b>	
<b>Attestation d'existence</b>	
<b>Statuts notariés</b>	
<b>Rapport d'activité</b>	
<b>RIB - Relevé d'identité bancaire</b>	Le RIB permet de s'assurer de l'existence d'un compte en banque au nom de la structure candidate. Il est très important de fournir le bon RIB car il permettra de transférer le montant accordé dans le cadre du présent appel à projet au lauréat. Le RIB inclut le nom de la banque et son code international, le numéro de l'agence, le numéro de compte et l'identité du titulaire, ainsi que l'IBAN.
<b>Relevé bancaire</b>	
<b>Consortium</b>	
<b>Mémorandum d'entente</b>	
<b>Convention de partenariat</b>	Désigne un accord par lequel deux ou plusieurs parties s'associent pour mettre leurs forces et leurs ressources en commun afin d'accomplir un objectif également

	commun. Celle-ci doit préciser les noms et coordonnées des partenaires, leurs responsabilités respectives
<b>Pitch</b>	Présentation brève d'un projet ou d'une idée visant à convaincre l'interlocuteur.
<b>Structure</b>	Entité légale dotée d'une personnalité morale.
<b>Chef de file</b>	Structure (asbl, entreprise, coopérative ou établissement public autonome) ayant signé une convention de partenariat ou un mémorandum d'entente avec une partenaire dans le cadre du consortium défini en vue de mettre en œuvre le projet. Le chef de file est chargé de gérer le projet ainsi que le financement accordé, et d'organiser une partie des activités prévues par le projet.
<b>Partenaire</b>	Structure (asbl, entreprise, coopérative ou établissement public autonome) ayant signé une convention de partenariat ou un mémorandum d'entente avec le chef de file dans le cadre du consortium défini en vue de mettre en œuvre le projet. Le partenaire est chargé d'organiser une partie des activités prévues par le projet.
<b>Lot n°1</b>	Financement allant de 10.000€ à 15.000€ accordé aux candidats sélectionnés dans le cadre de cet appel à projet.
<b>Lot n°2</b>	Financement allant de 15.000€ à 25.000€ accordé aux candidats sélectionnés dans le cadre de cet appel à projet.
<b>Le secteur d'activité</b>	Il s'agit du secteur d'activité tel qu'il est indiqué dans les documents d'enregistrement officiels.
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable définis par les Nations Unis : <a href="https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/">https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/</a>

<b>Durable</b>	De nature à durer longtemps
<b>Durabilité institutionnelle</b>	renvoie à la notion d'appropriation par les groupes-cibles afin de garantir la pérennité de l'Action.
<b>Durabilité écologique</b>	Fait de protéger et de préserver notre environnement naturel en évitant de polluer et d'épuiser les ressources naturelles limitées.
<b>Durabilité / viabilité financière</b>	Capacité de prise en charge des coûts récurrents par les partenaires et/ou les
<b>Dissémination</b>	Créer du matériel qui permettra de partager et de diffuser les résultats obtenus, les expériences vécues, les données récoltées ou les bonnes pratiques construites au cours du projet. Le matériel peut être n'importe quel support permettant de transmettre de l'information (vidéo, audio, rapport public, site web, ...)
<b>Equipement / matériel</b>	<p><i>Les projet du lot n°1 ne peuvent pas acheter de matériel ou d'équipement grâce au financement alloué dans le cadre du présent appel.</i></p> <p><i>Les projets du lot n°2 peuvent acheter du matériel ou de l'équipement grâce au financement alloué dans le cadre du présent appel à condition qu'il soit absolument nécessaire pour la mise en œuvre du projet.</i></p>
<b>Accord de financement ou déclaration de créance</b>	Preuve légale de l'allocation d'un financement par un bailleur